

**Communication à l'attention de
Mesdames et Messieurs les parents d'élèves
des écoles Guy Môquet et Paul Bert**

Nogent-sur-Marne, le 25 mars 2009

Madame, Monsieur, chers parents,

Nous partageons la même préoccupation que les parents d'élèves et les enseignants concernant le fonctionnement des écoles Guy Môquet et Paul Bert avec comme objectif commun la réussite des élèves. Notre réflexion concernant ces écoles nous a conduits d'une part à adapter **la sectorisation scolaire** afin de répondre aux valeurs de l'école républicaine et d'autre part à progressivement se diriger vers le concept de groupe scolaire par **une meilleure synergie entre les deux établissements**.

Lors de la réunion-débat tenue le 4 décembre 2008, les parents présents nous ont fait part de leurs interrogations face aux changements attendus d'une telle démarche.

Après les avoir écoutés et entendus, je n'ai pas jugé opportun de procéder à une « fusion » des deux écoles pour la rentrée 2009-2010. J'ai donc proposé à Monsieur l'Inspecteur d'Académie que nous nous donnions une année de transition pour réfléchir tout en maintenant deux écoles.

De plus, la mutation de Madame la Directrice de l'école Paul Bert va permettre de créer, confirmant le même nombre de postes d'enseignants, **un poste destiné à seconder le directeur de l'école Guy Môquet, lequel assurera l'intérim de l'école Paul Bert**.

L'organisation et le fonctionnement des écoles relèvent de la prérogative de leur direction et de l'ensemble des équipes éducatives. Elles prépareront, avec un nouvel inspecteur, pendant l'année à venir le projet pédagogique pour la rentrée 2010 /2011.

La ville de Nogent-sur-Marne développera son soutien pour valoriser les projets pédagogiques en cours (musique et sport) et leur déploiement respectif sur les deux écoles.

Par ailleurs, les locaux des deux écoles pourront être mutualisés afin de permettre le déroulement d'un plus grand nombre d'activités. Dans cette configuration, la création d'une classe de grande section supplémentaire sera facilitée à l'école Guy Môquet par l'utilisation d'une salle de classe sur Paul Bert. Les enfants de l'école Paul Bert bénéficiant déjà d'une bibliothèque pourront la partager avec ceux de l'école Guy Môquet.

Cette mutualisation permettra une mise en place plus aisée de l'accompagnement éducatif dès la rentrée de septembre. Plusieurs salles seront affectées à des ateliers et l'accueil des enfants porteurs de handicap sera facilité.

Ainsi, la rentrée scolaire 2009/2010 s'effectuera comme habituellement par les entrées respectives, rue Guy Môquet et rue Paul Bert et le mur de séparation des deux cours sera conservé.

Enfin, la Ville s'engage à maintenir les personnels municipaux actuellement affectés au sein de ces deux établissements.

Considérant avoir entendu les remarques des parents, j'espère que chacun, dans un esprit constructif au service des enfants, mettra tout en œuvre pour que cette évolution, dans l'intérêt de tous, soit réussie. Je recevrai prochainement les représentants des fédérations de parents d'élèves.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, chers parents, l'expression de ma parfaite considération.

Jacques J.P. MARTIN
Maire de Nogent-sur-Marne
Conseiller Général du Val de Marne

Pièce jointe : Courrier de Monsieur Didier Jouault, inspecteur d'académie.

Pour info : Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Madame l'Inspectrice de la 8^{ème} Circonscription
Monsieur le Directeur de l'école Guy Môquet
Madame la Directrice de l'école Paul Bert